

UNE ÉTUDE DIACHRONIQUE DE LA SUBSTANTIVATION DES FORMES EN -ANT

Moussa Amadou DEH

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

deh.moussa-amadou@ugb.edu.sn / dehmoussa169@gmail.com

Résumé : Ce présent article porte sur une étude diachronique sur la substantivation des formes en -ant en ancien français, en français classique et en français moderne dans *le roman de Renart* (auteur anonyme), dans *les Juifves* de Robert Ganier et *Quand on refuse on dit non* de Ahmadou Kourouma. En effet, le français moderne a hérité de l'ancien français la substantivation avec les changements de catégorie grammaticale des mots. Ainsi, cet article met à nu les différents emplois de la substantivation selon trois époques différentes. Il souligne de manière sommaire l'évolution de la langue française surtout de la grammaire dite moderne. La substantivation est une forme grammaticale qui permet de faire une conversion entre les catégories grammaticales. Le but de cet article est de voir l'évolution de la langue française à travers une étude diachronique des formes en -ant. Notre étude met en évidence la substantivation de la forme verbale dans ses différentes formes en ancien français : cas du déterminant, cas d'un article, cas des adjectifs (possessifs, démonstratifs).

Mots clés : ancien français- français moderne- substantivation- forme substantivée

A DIACHRONIC STUDY OF THE SUBSTANTIVATION OF -ANT FORMS

Summary : This article deals with a diachronic study on the substantivation of -ant forms in Old French, Classical French and Modern French in the novel by Renart (anonymous author), in *Les Juifves* by Robert Ganier and *Quand on refuse on dit non* by Ahmadou Kourouma. Indeed, modern French has inherited substantivation from old French with changes in the grammatical category of words. Thus, this article exposes the different uses of substantivation according to three different periods. It underlines in a summary way the evolution of the French language especially of the so-called modern grammar. Substantivation is a grammatical form that allows conversion between grammatical categories. Is it the same in the old language? This is the purpose of this article, that is to say to see the evolution of the French language through a diachronic study of forms in -ant. This article goes back to the source of the ancient language which is now called Old French to analyze the different uses of substantivation. Thus, our study highlights the substantivation of the verbal form in its different forms in Old French: case of the determiner, case of an article, case of adjectives (possessive, demonstrative).

Keywords: old French- modern French- substantivation- substantive form

Introduction

Les formes en *-ant* regroupent le participe présent verbal et le participe présent adjectival ainsi que le gérondif qu'on rangeait dans le mode nominal. Mais on a tendance aujourd'hui, en français moderne, à les détacher en participe présent d'une part et en gérondif d'autre part. En effet, en ancien français les formes en *-ant* sont complexes voire difficiles à étudier car il n'y avait pas cette tripartition. Ainsi, nous avons remarqué que peu d'études ont été faites dans ce domaine linguistique qui mériterait une réflexion beaucoup plus approfondie afin d'éviter cet imbroglio entre gérondif et participe présent verbal d'une part, et gérondif et participe présent adjectival d'autre part. Cette confusion date de longtemps et les académiciens ont tenté d'y remédier en adoptant une loi en juin 1679 qui signait l'invariabilité en genre et en nombre du participe présent verbal et exigeait que le gérondif soit accompagné de la préposition **en**. En ancien français, chacun levait sa plume soit pour accorder le participe soit pour l'esquiver. Parallèlement, nous pensons aussi que ces hésitations demeurent toujours lorsque des grammairiens ou de simples lecteurs se retrouvent face à une forme en *-ant*, que ce soit pour un simple exercice de lecture soit pour un exercice d'écriture, ils ne savent pas quand accorder ou comment distinguer la forme verbale de la forme adjectivale. D'autres peinent aussi à distinguer le gérondif lorsqu'il n'est pas accompagné de la préposition **en** avec le participe présent. La liberté des règles en ancien français aussi ne facilite pas la compréhension et induit en erreur le non spécialiste. S'il y a aujourd'hui cet emmêlement dans les formes en *-ant* c'est qu'en ancien français le participe présent pouvait s'accorder et là où le gérondif n'était pas nécessairement précédé de la préposition **en**. C'est aussi parce que certains auteurs ne prêtaient pas trop attention aux règles grammaticales mais aussi parce qu'ils écrivaient comme ils entendaient.

Ainsi, dans notre travail intitulé «**une étude diachronique de la substantivation des formes en *-ant***» nous voulons apporter notre modeste contribution à faire la description d'une langue déjà considérée comme morte mais qui est la base du français moderne. En outre, nous cherchons à comprendre le mécanisme syntaxique des formes en *-ant* en ancien français plus particulièrement le cas de la substantivation. Dès lors, il nous semble nécessaire de définir notre sujet :

La substantivation est utilisée par l'ancienne langue et le français classique pour créer de nouveaux mots comme en français moderne. Mais il faut aussi y voir un effet stylistique qui rend les actions et les descriptions beaucoup plus frappantes. Pour le cas des vers, la substantivation leur donne une valeur expressive. Syntaxiquement, la forme en *-ant* substantivée s'accorde avec l'article ou le déterminant le plus proche s'ils sont nombreux pour le cas de l'ancien français. Sa place est mobile, tantôt en position médiane tantôt à droite, en position finale pour respecter la correspondance et l'harmonie entre les rimes. En quoi l'étude la substantivation de l'ancien français est-elle bénéfique ?

Trois hypothèses sont posées :

La substantivation en ancien français a enrichi le français moderne

Les mécanismes d'emploi sont les mêmes et/ou ont été conservés par le français moderne

En français moderne, beaucoup de formes en *-ant* sont devenues par dérivation des mots autonomes enrichissant ainsi la langue moderne.

En effet, nous parlons de substantivation quand la forme verbale en *-ant* devient un substantif soit par dérivation impropre ou conversion. Les cas que nous avons rencontré dans le *Roman de Renart* procèdent le plus souvent comme suit : **déterminant ou article, adjectif + forme verbale en *-ant***. Ceux sont ces mêmes critères qui ont survécu en français classique et ont été conservés puis améliorés en français moderne. Cependant, la substantivation est moins usité à l'époque classique mais en français moderne, on note une surabondance de la substantivation des formes en *-ant*. Beaucoup sont devenues des noms ou des prépositions voire des adverbes. La substantivation des formes en *-ant* a enrichi la langue moderne.

Cadre théorique et méthodologique

Cadre théorique

Il s'agira dans cet article de s'appuyer sur quelques théoriciens grammairiens selon les trois périodes. Ainsi, le travail proprement dit, s'articule autour d'une analyse descriptive des formes en *-ant* à travers l'évolution de la langue avec comme ouvrages supports : *Le Roman de Renart* (auteur anonyme), *Les Juifves* de Robert Garnier et *Quand on refuse on dit non* d'Ahmadou Kourouma. La variété des genres utilisés mettra en exergue les caractéristiques inhérentes de chaque forme en *-ant* selon l'époque choisie (ancien français, français classique, français moderne). En effet, le contraste est si frappant déjà avec le mélange des genres si différent mais surtout si distant à travers les époques. Nous avons choisi une approche syntaxique mais n'empêche que nous ferons recours à la sémantique et à la morphologie si nécessaire.

*Cadre méthodologique : la substantivation de la forme en *-ant**

Nous parlons de substantivation quand la forme verbale en *-ant* devient un substantif soit par dérivation impropre ou conversion. Les cas que nous avons rencontré dans le *Roman de Renart* procèdent le plus souvent comme suit : **déterminant ou article, adjectif + forme verbale en *-ant***. Ceux sont ces mêmes critères qui ont survécu en français classique et ont été conservés puis améliorés en français moderne. Cependant, la substantivation est moins usité à l'époque classique mais en français moderne, on note une surabondance de la substantivation des formes en *-ant*. Beaucoup sont devenues des noms ou des prépositions voire des adverbes. La substantivation des formes en *-ant* a enrichi la langue moderne.

Exemple 1:

Fiert li pestres, fiert **la soignanz**. (*Le Roman de Renart*,)

« Frappé par le prêtre, frappé par sa bonne amie. »

Dans cet exemple nous avons un article « **la** » + forme verbale en *ant* « **soignanz** ».

Exemple 2:

Tous **les cuisants** malheurs qui sur nos chefs devalent. (*Les Juifves*, v368, p. 32)

Bien quela forme en *-ant* soit antéposée au nom « malheurs » ici, nous pouvons interpréter cette formes en *-ant* précédée de l'article « les » comme une substantivation dans « les cuisants ». La forme en *-ant* « les cuisants » devient un syntagme nominal alors elle va perdre son statut adjectival pour devenir un support nominal.

En français moderne, on note beaucoup d'occurrence de la substantivation des formes en -ant devenues des noms.

Exemple 3:

Je leur ai déclaré tout haut, à eux qui étaient RDR dioulas (musulmans nordistes) et opposants. (Quand on refuse on dit non, p. 12)

« Opposants » dans ce contexte employé par Ahmadou Kourouma est devenu un nom. Sachant qu'il est issu du verbe « opposer » et son participe verbal est « opposant » aussi. Mais pour comprendre ici son sens adjectival, il faut le renvoyer au sens de « oppressant (e) » qui est un adjectif comme lui. Par glissement de sens, « opposant » est devenu un nom.

Exemple 4:

Et par Renart mal atiriez

Le vaillant d'une nois de coudre. (*Le Roman de Renart*, V120-V121, Branche I)

« Où endommagé, par la faute de Renart, si peu que ce soit »

Nous avons dans cet exemple 4 d'ancien français une forme en -ant précédée d'un article « le » qui le nominalise. C'est cas sont fréquents en français moderne aussi. C'est une survivance qui s'est fortement maintenue à l'époque moderne.

Exemple 5:

Les loyalistes, les soldats de Gbagbo qui défendaient la ville, ont tiré plusieurs fois sur les assaillants sans parvenir à les tuer. (Quand on refuse on dit non, p. 20)

« Les assaillants » est une ancienne forme en -ant devenue un nom. Il a subi l'effet d'une nominalisation grâce à l'article « les ».

En français classique, on retrouve le même procédé :

Exemple 6:

Derriere le chasteau, où le bruyant Oronte.

Coule en le traversant d'une carriere promte. (Les Juifves, v1891-1892, p. 98)

Ici, Garnier emploie la forme en -ant de manière nominalisée à l'aide de l'article « le ». «le bruyant » est ici, un syntagme nominal qui a pour sens qui fait du bruit. C'est parce que la forme adjectivale est précédée d'un article qui fait qu'il change de catégorie grammaticale puis devient un nom.

Exemple7:

Et d'une rien vos asour,

Qu'a **mon vivant** le sege jur. (*Le Roman de Renart*, V1711-V1712, Branche Ia)

« Et mettez-vous bien dans la tête que je l'assiégerai ma vie durant. »

Dans cet exemple, le participe présent verbal est accompagné d'une préposition (a) précédé d'un adjectif possessif (mon) qui le rapproche d'un substantif. C'est pourquoi, le participe présent garde ici dans cet exemple ci-dessus sa valeur modale.

En français moderne, nous rencontrons des formes en -ant devenues des adverbes :

Exemple 8 :

Maintenant la grâce d'Allah est descendue sur lui. (*Quand on refuse on dit non, p. 32*)

« Maintenant » est ici une forme en *-ant* employée adverbialement. D'ailleurs, il l'est resté définitivement. On retrouve beaucoup de cas pareil dans la langue moderne. Cela enrichit la langue moderne.

Exemple 9:

Tant a alé esporonant

Que dedens **le midi sonant**. (*Le Roman de Renart*, V705-V706, Branche I)

« Il a si bien éperonné son cheval qu'avant midi sonné »

Cette expression est composée d'un déterminant et d'un nom qui accompagne la forme verbale en *-ant*. Ces expressions sont des substantifs qui ont survécu jusqu'en français moderne. Nous sommes tombé sur un autre cas aussi du même genre.

Exemple 10: Demein, einz **le soleil levant**.

Or me sivez, g'irai avant. (*Roman de Renart*, V811-V812, Branche I)

« Demain, avant le lever du soleil.

Suivez-moi. Je vais passer le premier. »

Nous avons le même procédé, un syntagme nominal suivi d'une forme verbale en *-ant*. Cette expression a pour fonction de complément circonstanciel de temps.

La substantivation peut se faire à l'aide d'un possessif.

Exemple 11:

Que ja ne seront recraant

Des que il ait ot **son creant**. (*Le Roman de Renart*, V1059-V1060, Branche Va)

« De ne jamais renoncer avant qu'il n'ait obtenu complète satisfaction. »

Nous avons dans cet exemple un **adjectif possessif + forme en *-ant*** donc la forme en *-ant* devient un substantif.

Exemple 12:

Brichemer est venus avant

Et dit qu'il fera **sonconmant**. (*Le Roman de Renart*, V941-V942, Branche VI)

« Brichemer s'avança et dit au roi qu'il agirait selon sa volonté ».

Cet **exemple 12** montre clairement que c'est l'adjectif possessif qui substantive la forme en *-ant* « **son + conmant** ». Ici, le substantif « **sonconmant** » est le régime du verbe « **fera** », il marque la manière.

Exemple 13:

Li rois se drece en **son estant**,

Ne set frere que il eint tant

Joste lui le fet aseger. (*Le Roman de Renart*, V1392-V1392, Branche VI)

« Le roi se lève : il ne connaît pas de frère qu'il affectionne autant ; il le fait asseoir auprès de lui. »

Cet **exemple 13**, met à nu un participe présent verbal accompagné d'un adjectif possessif. Dans ce cas, il est substantivé. Nous notons également que le syntagme nominal « **son estant** » est précédé d'une préposition « **en** ». Nous remarquerons de même que le participe présent verbal substantivé est effaçable ici dans cet exemple

précité. Toutefois comme plusieurs exemples que nous avons vu précédemment, la position des formes verbales en *-ant* est le plus souvent en fin de vers pour des raisons poétiques car le support que nous utilisons est écrit est vers.

Exemple 14:

« Segnor, por Deu le devez fere.

Ne puet aller o Deu le grant

Qui ne pardoinst **son mautalant**.

Itel conseil te voil doner

Que tu lesses Renart aler. » (*Le Roman de Renart*, V1398-V1402, Branche VI)

« Sire au nom de Dieu, c'est votre devoir de le faire. L'on ne peut pas aller auprès du Dieu tout-puissant, si l'on ne renonce pas à sa colère. Je tiens à te conseiller de laisser partir Renart. »

La forme en *-ant* est substantivée dans cet exemple par l'adjectif possessif « **son** ». La forme substantivée devient un syntagme nominal, elle est en fin de vers.

D'ailleurs, « **son mautalant** » se trouve dans une subordonnée relative. En plus, le groupe syntagmatique « **son mautalant** » est complément d'objet direct du verbe « **pardoinst** ».

Le plus souvent la forme en *-ant* est nominalisée par un article soit « **le** » ou « **li** » dans l'ancienne langue, pratiquement dans les **7 exemples** que nous avons rencontré dans *le Roman de Renart*.

Exemple 15:

Et je ving un d'aux consuiant,

A terre a mes piez **le cravant**. (*Le Roman de Renart*, V718-V719, Branche Va)

« Je rattrapai l'un d'eux, et le piétinai sur le sol. »

L'article « **le** » est directement rattaché au participe présent verbal « **cravant** ». Ils forment ensemble un syntagme nominal donc un substantif. L'article « **le** » est ineffaçable dans cet exemple parce qu'on risque d'avoir une action progressive qui est le rôle propre du participe présent verbal.

Exemple 16:

« Alés, fait il, vos qui ci estes

Li plus vaillant, les granor bestes,

Si jugiez de ceste clamor,

Doit estre de ce encopez

Dont ses conpainz est escopez. » (*Le Roman de Renart*, V499-V504, Branche Va)

« Allez, fait-il, vous qui êtes ici, vous les plus estimables, les puissants des animaux, faites droit à cette doléance ; faut-il traiter en coupable. Celui qui agit sous l'empire de la passion et, du coup, innocenter son compagnon ? »

Ici, c'est l'article « **li** » qui substantive l'adjectif verbal « **vaillant** ». « **li** » est issu du démonstratif latin « **ille** » (au masculin : *li* < *illi*), par aphérèse aboutit à « **il** » en français moderne. Il est au cas sujet singulier par conséquent, « **livillant** » devient un syntagme nominal au singulier comme son déterminant « **li** ».

Cependant, le groupe de morphème « **li...vaillant** » est séparé par un adjectif comparatif « **plus** ». Dans ce cas précis, la substantivation devient un superlatif à cause de l'adverbe « **plus** ».

Il arrive aussi que la forme en *-ant* soit accompagnée par un article indéfini du type « **un** ».

Exemple 17:

Mes, que fuiant, que desfendant,
Par une broce, en **un pendant**,
Maugré trestoz mes enemis,

Fis je tant que el bois me mis. (*Le Roman de Renart*, V745-V748, Branche Va)

« Bref, tantôt fuyant, tantôt me défendant, à travers des fourrés qui couvraient une pente. Je réussis, malgré tous mes ennemis, à gagner le bois. »

L'article indéfini « **un** » détermine le participe présent verbal « **pendant** ». Ils forment en commun un substantif « **une pente** ». En outre, la substantivation « **unpendant** » est précédée d'une préposition « **en** ». La position finale du substantif est dû aux règles de versification car les rimes sont suivies dans ces vers ci-haut.

Le français moderne a conservé certains de ces emplois de l'ancienne langue :

Exemple 18:

Il y eut un semblant de procès présidé par Yacé. (Quand on refuse on dit non, p.86)

« un semblant » est ici un héritage pris de l'ancien français. L'ancienne langue employait beaucoup des expressions « faire semblant ». La construction avec le verbe « faire » suivi d'une forme en *-ant* était très prisée en ancien français.

Il arrive aussi des cas où la substantivation se fait avec deux articles indéfinis dans l'ancien français:

Exemple 19:

Li enracha **un des pendans**.

Quant la feme bit sa grant perte,

Lors par fu sa dolor aperte. (*Le Roman de Renart*, V878-V880, Branche I)

« Il lui arracha l'une des pendeloques. À la vue de cette catastrophe, la femme a laissé éclater sa douleur. »

Nous avons d'abord un adjectif numéral « **un** » suivi d'un autre article contracté « **des** » ensuite vient la forme en *-ant* « **pendans** » en fin de vers. Nous avons dans cet exemple 19 de substantivation une succession de déterminants « **un** », « **des** » (**de + les**). Toutefois, le syntagme nominal s'accorde en nombre avec le déterminant le plus proche comme le fait le verbe dans l'ancienne langue. Ainsi, morphologiquement nous notons le « **s** » de flexion dans « **pendans** ».

Exemple 20:

Mes **d'un des pendanz** n'a il mie.

A tot le meins en sa paroche

Ne puet soner qu'a une cloche. (V908-V910, Branche I)

« Mais il a perdu un de ses grelots et il reste que dans sa paroisse. On ne peut plus sonner que d'une cloche. »

Comme dans l'exemple précédent, celui-ci est aussi suivi de trois déterminants « **d'un des** » (de + un + des). Dans ce vers nous sommes en présence d'un cas sujet. En français moderne, beaucoup de forme en -ant sont devenus par dérivation des mots autonomes enrichissant ainsi la langue moderne.

Exemple 21:

Les militants, les militaires loyalistes et les mercenaires leur ont demandé leurs cartes d'identité de l'ivoirité. (Quand on refuse on dit non, p.25).

« Les militants », du verbe « militer » et comme participe présent « militant » est devenu dans cette phrase un substantif. C'est par dérivation que le participe présent grâce à l'article « les » est devenu un nom « les militants ».

D'autres exemples de ce genre pullulent dans le roman de Kourouma.

Exemple 22:

Et même les serpents et d'autres rampants de la forêt se dépêchaient pour participer à la ripaille, à la fête. (Quand on refuse on dit non, p.78)

Comme dans l'exemple précédent, « rampants » est un substantif à cause de la dérivation à l'aide du pronom « d'autres ». La coordination « et » avec le substantif « serpent » souligne qu'il n'est plus un participe présent mais un nom. Ainsi, comme dans son statut adjectival, la forme en -ant devenue substantif s'accorde aussi en genre et en nombre avec son support nominal. Ici, l'accord est au masculin pluriel « d'autres rampants ».

Conclusion

La substantivation est utilisée par l'ancienne langue pour créer de nouveaux mots comme en français moderne. Mais il faut aussi y voir un effet stylistique qui rend les actions et les descriptions beaucoup plus frappantes. Pour le cas des vers, la substantivation leur donne une valeur expressive. Syntactiquement, la forme en -ant substantivée s'accorde avec l'article ou le déterminant le plus proche s'ils sont nombreux. Sa place est mobile, tantôt en position médiane tantôt à droite, en position finale pour respecter la correspondance et l'harmonie entre les rimes. En français moderne, beaucoup de forme en -ant sont devenus par dérivation des mots autonomes à part entière enrichissant ainsi la langue moderne. Enfin, cet article a permis de manière synthétique de faire une description de la langue française. Celle-ci a traversé les époques : ancien français (XI-XIII siècle), français classique (XVI-XVIIème siècle) et français moderne (à partir du XVIIIème siècle).

Références bibliographiques

- Brunot Ferdinand. & Bruneau Charles. 1956. « Précis de grammaire historique de la langue française ». Masson, Paris
- BONNARD Henri et REGNIER. 1989. « Petite grammaire de l'ancien français », , Magnard, Paris.
- BONNARD, Henri et DELOFFRE, Frédéric. 1982. « Synopsis de phonétique historique ». Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris.
- BONNEAU Jean Marie. 1847 « Nouvelle théorie du participe présent ». Paris.
- BURIDANT Claude. 2000. « Grammaire nouvelle de l'Ancien français ». SEDES, Paris.
- CABAKULU Mwamba, CHIMON Mosé. 1994. « Initiation à la recherche scientifique ». Xamal, Saint-Louis.
- Dufourn Jean. & Méline Andrew. 1985. « Le Roman de Renart. Paris », Flammarion, Paris.
- Garnier Robert. 2009. « Les Juifves ». Les Belles Lettres, Paris.
- Kourouma Ahmadou. 2004. « Quand on refuse on dit non ». Seuil, Paris.
- KRAMER, Johannes. 1985. « Initiation à la phonétique historique de l'ancien français » Paris.
- CHERVEL, André. 2011. « Histoire de l'enseignement du français du XVIIIe au XXe siècle ». Retz, Paris.
- DIMAURO, Damon. 2000. « Les Juifves ». Paris.
- DUFRESNE Abbé Mallet. 1854. « Traité des participes ». Hachette, Paris.
- FOUCHÉ, Pierre. 1967. « Morphologie historique du français-le verbe ». Klincksieck, Paris.
- FOULET Lucien. 1919. « Petite syntaxe de l'ancien français ». Champion, Paris.
- GODEROY Frédéric. 2000. « Lexique de l'Ancien français ». Champion, Paris.
- GREVISSE, GOOSSE. 1995. « Nouvelle grammaire française ». 3^e édition, De Boeck et Larcier s.a, (Département Duculot), Paris.
- GREGOIRE Maïa, THIEVENAZ Odile. 2003. « Grammaire progressive du français ». CLE International, Paris.
- GRÉGOIRE, Maïa, THIÉVANAZ, Odile, et FRANCO, Elizabeth. 1995. « Grammaire du français ». Paris: Clé.
- HANSENHOR Geneviève. 1957. « Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage ». SEDES, Paris.
- HALMØY, Odile. 2003. « Le gérondif en français ». Paris.
- HAUSMANN, Franz Josef. 1976. « Grammaire du français classique et moderne ». Paris.
- JOLY Geneviève. 2002. « Précis d'ancien français, Morphologie et Syntaxe », , Armand Colin, Paris.
- LARDON, Sabine et THOMINE, Marie-Claire. 2009. « Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique ». Paris.
- LEEMAN-BOUIX Danielle. 1994. « Grammaire du verbe français des formes au sens ». Nathan, Paris.
- MAINGUENAU Dominique. 1994. « Syntaxe du français ». Hachette, Paris.
- MENARDE Philippe. 1970. « Manuel d'ancien français. Syntaxe ». S.O.B.O.D.I. Bordeaux, Paris.
- Menard Philippe. 1994. « Syntaxe de l'ancien français ». Bière, Paris.

- MOIGNET Gérard. 1976. « Grammaire de l'ancien français ». Klincksieck, Paris.
- NIZIA Christiane Marchello. 1997. « La Langue française au XIV et XV siècle ». Nathan, Paris.
- PICOCHÉ Jacqueline. 1998. « Précis de morphologie historique du français ». Nathan, Paris.
- PIRON, Sophie. 2008. « La grammaire du français au XVIe siècle ». Paris.
- PIRON, Sophie. 2009. « La grammaire du français au XVIIIe siècle ». Paris.
- POURGEOISE Michel. 1998. « Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales ». Armand Colin, Paris.
- SOUTET Olivier. 1989. « La Syntaxe du français ». Presses Universitaires de France, Paris.
- TOURATIER Christian. 1996. « Le système verbal français ». Masson et Armand Colin, Paris.
- VIELLIARD, Françoise. 2006. « Histoire et grammaire du français ». 2006.
- WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline. 1991. « Grammaire du français Classique et Moderne ». Hachette, Paris.
- WAGNER Robert Léon. 1974. « L'ancien français ». Larousse, Paris.
- WILMET Marc. 1998. « Grammaire critique du français ». De Boeck et Larcier, Paris.
- WAGNER Robert. & PINCHON Jacqueline. 1991. « Grammaire du français classique et Moderne ». Hachette, Paris
- ZINK Gaston. 1989. « Morphologie du français médiéval ». PUF, Paris.